

Avis adopté

Séance plénière du 28 janvier 2026

Lutter contre les pollutions diffuses pour préserver la biodiversité

Déclaration du groupe des Outre-mer

« Les plus grandes épreuves auxquelles le monde aura à faire face dans les années à venir seront la surpopulation, le manque de ressources, des pandémies de toutes sortes, de maladies connues et nouvelles, des pollutions de toutes sortes (chimiques, air, eau, alimentation...) », ces prédictions d'Albert EINSTEIN montrent combien, il était non seulement un grand scientifique mais qu'il faisait déjà preuve à l'époque, d'une grande lucidité sur les défis environnementaux du monde.

Qui de mieux placé que les Outre-mer pour connaître les pollutions diffuses et les contaminations de toutes sortes.

En effet, lorsqu'on a déversé du Chlordécone dans les bananeraies de Guadeloupe et de Martinique pendant plus de 20 ans, c'est bel et bien une contamination pour un siècle qui a été lancée. Ce pesticide s'est diffusé dans les chaînes alimentaires et a contaminé les sols, les rivières, une partie du littoral marin, et la population elle-même. En Guadeloupe, par exemple, 15 % des espèces animales terrestres, marines et d'eau douce sont menacées d'extinction. La pollution chimique est identifiée comme l'une des principales causes du déclin de la biodiversité.

En Polynésie française, les conséquences des 193 essais nucléaires menés par la France pendant 30 ans restent encore sous-évaluées avec comme conséquences la radioactivité de l'air, de l'eau et des écosystèmes sans compter l'exposition des travailleurs et des populations.

En Guyane, les activités d'orpaillage sont à l'origine d'une double pollution au mercure liée aux rejets de ce métal dans les rivières et à l'érosion des sols révèlent les tensions entre exploitation illégale des ressources, protection des milieux naturels et conséquences pour les populations.

En Nouvelle-Calédonie où la présence de métaux en concentration élevée dans les milieux naturels du fait notamment, de l'exploitation du nickel.

Que dire des autres territoires qui sont aussi pollués à cause de la mauvaise gestion des déchets et des insuffisantes infrastructures d'assainissement. 67 % des déchets sont enfouis Outre-mer contre 15 % dans l'Hexagone.

Ces multiples pressions sur notre biodiversité accentuent non seulement la dégradation des habitats naturels, des mangroves et des écosystèmes mais augmentent aussi les risques infectieux.

Bien que l'Etat s'est engagé dans plusieurs plans de dépollution contre l'utilisation massive de ces pesticides, les Outre-mer sont également engagés dans des actions portées par les collectivités.

Le groupe des Outre-mer appellent à protéger et à restaurer les écosystèmes terrestres et marins en les ouvrant à la recherche et à la valorisation des ressources génétiques de la biodiversité ultramarine. Cette

activité, comme d'ailleurs d'autres, doivent s'appuyer davantage sur les grands organismes scientifiques tout en permettant la structuration des filières de formations.

De plus, la place à accorder à la société civile dans les actions de protection, de restauration et de sensibilisation est impérative. Car il serait illusoire de croire qu'on peut protéger ces écosystèmes en état de vulnérabilité sans la mobilisation et la connaissance par les populations de la diversité écosystémique que regorge les Outre-mer.

Le groupe des Outre-mer a voté l'avis.